

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff, M. Lachal

Parents : Mme Beauchamp Ludivine, Mme Lacarelle Elodie, Mme Grizard Nély, Mme Lacroix Claudie

Mairies : M Chanut, Mme Corre, Mme Basseuil et Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Boucaud pour la mairie de Châteauneuf, Mme Lapalus pour la mairie de Tancon, Mme Ducarre pour la mairie de Saint-Edmond

Excusés : Mme Mijieux Pauline, Mme Bert, Mme Perronet (maître E), M. Grouiller, Mme Carrie Johanne, M. Boulet Benoit
Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : M. Lachal François

RESULTAT DES ELECTIONS

85 votants sur 120 inscrits; 3 bulletins nuls ; Taux de participation : 71 % (idem que l'année dernière)

Titulaires : Mme Beauchamp Ludivine, M. Boulet Benoit, Mme Carrie Johanne, Mme Lacarelle Elodie

Suppléants : Mme Grizard Nély, Mme Lacroix Claudie, M. Grouiller Sébastien

Remerciements aux parents candidats qui sont venus faire la mise sous enveloppe.

Pour l'année prochaine, les élections se feront uniquement par correspondance. Le bureau de vote ne sera plus ouvert.

ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), la DDESEN (Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale : Mme Villiers Claire), les membres du RASED (Mme Perronet Elisabeth), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non)

+ toute personne concernée par un point à l'ordre du jour

Rappel : le conseil n'est pas une séance ouverte au public

Fréquence : 3 par an + sur demande des directeurs, du maire ou de la moitié des membres

Rôle : Voter le règlement intérieur : habituellement ceci se fait au 1^{er} conseil d'école mais cette fois le règlement sera voté au 2^{ème} conseil d'école car il prend appui sur le règlement départemental qui n'est pas encore rédigé suite à la nouvelle loi de scolarisation dès 3 ans.

Consulter les personnes présentes pour qu'elles donnent leur avis sur les points qui sont à l'ordre du jour

PRESENTATION DE L'ECOLE

Total : 75 élèves (58 familles), effectifs en baisse par rapport à l'année précédente.

19 en CM1-CM2 (8+11) / 17 en CE1-CE2 (9+8) / 21 en MS-CP (14+7) / 18 en TPS-PS-MS-GS (1+9+1+7)

1 nouvel élève de TPS devrait intégrer à la rentrée des vacances de la Toussaint, 5 en janvier.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est amorcée et les données envoyées sont plutôt rassurantes : prévisions de 87 élèves. Mais il faudra tout de même être vigilant car la mairie avait reçu en décembre 2018 une menace de fermeture d'une classe pour la rentrée 2020 et il est clair que la tendance n'est plus au maintien des écoles rurales. Mme Giraud rappelle qu'une fermeture de classe impliquerait de répartir les 80 élèves en 3 classes au lieu de 4 ce qui aurait comme conséquences des effectifs beaucoup plus chargés et plus de niveaux dans chaque classe.

Pour la rentrée 2020, 6 élèves de Tancon réintégreront leur village en GS, 10 CM2 partiront au collège mais on peut envisager 22 nouvelles inscriptions en plus des 6 inscriptions prévues pour cette année 2019-2020 (dont 15 enfants nés en 2018 sur nos communes).

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2019

Solde au 31 août 2019 : 1 614,10 € (pour rappel solde de 1 194,56€ au 31 août 2018)

L'école a organisé 2 manifestations : vente de chocolats (bénéfice de 1 280 €) et vente de photos de classe et de portraits individuels ou de fratreries (bénéfice de 500 €). 480 € de dons des familles en début d'année.

Les dépenses de la coopérative sont les suivantes : affiliation (200€), école et cinéma (400€), rencontres sportives (170€), voyage et sortie (200€), achat de matériel éducatif (jeux, abonnements, matériel divers... : 500€).

Les P'tits loups ont été sollicités l'année scolaire dernière : subvention de 2 000 € pour le voyage des CE-CM et de 600 € pour la sortie des maternelles-CP. Les enseignants les remercient vivement.

Les enseignants remercient également la municipalité de Saint-Maurice les Châteauneuf pour le financement du bus du voyage scolaire (650 €) et pour celui de la sortie maternelle à hauteur de 50 % (165 €).

La municipalité de Saint-Edmond est également remerciée pour sa subvention de 20€ par enfant domicilié à St-Edmond et participant au voyage scolaire.

Ils remercient également Les familles rurales pour leur don de 800€ au moment de Noël qui sert à acheter les cadeaux de classe de Noël.

Organisation de 2 manifestations pour cette année scolaire : vente « Fleurs et nature » (à peu près 3 000 € de vente donc un bénéfice estimé à 700 €), photos de classe avec portraits.

Mme Giraud précise que cette année chaque classe élémentaire aura droit à un transport culturel offert par la communauté de communes. Du coup, les frais de transport pour « Ecole et cinéma » devraient être réduits cette année.

Les classes maternelles bénéficieront d'un spectacle offert par la communauté de communes.

PROJETS DES CLASSES

B.C.D. : Nous avons l'année dernière bénéficié d'une subvention de 1 400 € pour notre bibliothèque : nos 150 nouveaux livres ont été couverts. Remerciements aux personnes présentes lors de cette soirée de couverture et aux nombreux parents volontaires pour couvrir les livres chez eux.

Mme Giraud souhaiterait aménager de manière plus fonctionnelle la bibliothèque : une nouvelle étagère, des coussins, des poufs seraient les bienvenus.

Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

- Exercice d'évacuation incendie effectué le 01 octobre 2019 : évacuation des locaux en 1 min 50s, exercice très satisfaisant.

Mme Giraud rappelle qu'il n'y a pas de détecteur de fumée fonctionnel dans le bâtiment de la maternelle. M. Chanut va regarder ce qu'il en est.

- Exercice « attentat-intrusion » de confinement réalisé le 15 octobre 2019 : exercice très satisfaisant si ce n'est l'impossibilité de verrouiller les portes des lieux de confinement, temps de confinement de 10 min pour les maternelles et 15 min pour les élémentaires.

1 autre exercice d'évacuation incendie sera réalisé en cours d'année, ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion » de fuite (14 avril). Mme Giraud soulève le fait que l'école ne possède pas la clé du portail qui permet de rejoindre la route de St-Edmond.

Classes de CE1-CE2-CM1-CM2 :

- Rencontres sportives inter-écoles : balle ovale (14 octobre), gymnastique en février, sport boules en avril, natation en juillet et triathlon pour les CM en juin.

Mme Giraud précise que la piscine de Chauffailles risque d'être fermée aux scolaires la 1^{ère} semaine de juillet pour être ouverte au public. Elle explique que c'est embêtant car cela réduit encore le cycle de natation. En cas de non ouverture de la piscine au mois de juillet, les écoles n'organiseront pas de rencontre piscine car le cycle d'apprentissage serait trop court.

Mme Ducarre s'engage à rapporter ce problème à la commission communautaire sportive à laquelle elle siège.

- Commémorations des 11 novembre et 8 mai : participation active pour les enfants volontaires (chants + lectures).

Pour la commémoration de ce 11 novembre 2019, 17 élèves sont volontaires, les CP ont aussi été sollicités (4 seront là) ainsi que les 6^{èmes} ayant des frères et sœurs à l'école.

- Classe des CE : correspondance avec la classe de CE-CM de Mme Lafond à Semur-en-Brionnais, deux rencontres sont envisagées : une à St-Maurice, une à Semur.

Les 4 classes :

- Anniversaires : ils sont fêtés en commun les derniers vendredis de chaque mois.
- Sorties médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles avec animation : 2 sorties annuelles par classe.
- Bibliothèque de Saint-Maurice : remerciements à Yvette qui accueille chaque classe à la bibliothèque 1 fois par mois.
- Nettoyons la nature (11,8 kgs de déchets récoltés).
- Ecole et cinéma : visionnage du premier film au mois de novembre. Les films visionnés sont préparés en amont en classe et exploités au retour.
- EHPAD : les GS-CP-CE se rendront à l'EHPAD afin d'écrire des histoires sous forme d'anecdotes avec les résidents.
- Projet Colégram : le thème de cette année est « Les émotions », exposition le vendredi 15 mai, projet de monter un film avec les élèves.
- Fête de Noël : vendredi 20 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)
- Fête de carnaval : vendredi 21 février (cuisine, défilé, rencontre à définir...)
- Jardin : au printemps entretien du jardin et plantations, tartes aux poireaux cuisinées ce jour par les maternelles-CP.
- Soirée portes ouvertes pour les inscriptions des futurs élèves : vendredi 17 avril, sollicitation des CM2 volontaires pour faire la visite de l'école, mise en place d'ateliers par les enseignants.
- Fête de fin d'année : vendredi 19 juin sous forme de spectacle à la salle du foyer rural.

Sorties autour du thème de l'année « Exprime-toi avec ton corps » :

- TPS-PS-MS-GS-CP : sortie d'un jour à définir (Lyon, Guignol ?)
- CE1-CE2-CM1-CM2 : souhait d'un voyage de 3 ou 4 jours avec nuitées sur le thème du cirque ou du cinéma.

Pour l'instant les devis reçus sont très élevés (Reste à charge 5 440 € pour 4 jours ou 4 160 € pour 3 jours), les enseignants essaient de faire baisser ces tarifs.

Remerciements aux parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner dans nos projets.

BILAN SUR LES FOURNITURES ET LES TRAVAUX

Budget annuel papèterie et librairie de 3 500 € : achat du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs et des manuels, du matériel de papèterie pour les 4 classes.

Pour la rentrée 2020 : le budget sera à voir avec le nouveau conseil qui sera mis en place suite aux élections municipales. Les enseignants souhaiteraient avoir une avance sur le budget pour pouvoir commander dès janvier, tout en restant dans le budget alloué : M. Chanut est d'accord.

Travaux dans l'école :

Une bâche a été mise dans le jardin.

L'enseigne et le nom de l'école ont été posés sur le mur de la maternelle.

Les symboles de la République ont été installés sous le porche de la maternelle.

Remerciements à la mairie pour ces aménagements-là.

Travaux suggérés : un interrupteur dans la classe des CE dysfonctionne, les murs de la classe des CE et ceux de la classe des CM commencent à vieillir.

QUESTIONS DIVERSES

- Les dates des conseils d'école des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre sont fixées : Jeudi 20 février et Jeudi 25 juin à 19h.
- M. Chanut évoque le problème du stationnement qui n'a pas lieu uniquement sur le parking du bas : il va refaire passer un mot dans le cahier pour rappeler que le stationnement, sauf dérogation, ne doit pas se faire dans la rue montant à l'EHPAD.

Il souhaite également prendre un arrêté municipal pour limiter la vitesse à 30 km/h dans la montée de l'école.

La séance est levée à 20h20.

La présidente de séance S. Giraud

Le secrétaire de séance F. Lachal